



Fédération francophone et germanophone
des associations de coopération au développement asbl

DATE 26/07/2022

Appel d'offres – Formation Budgétisation Sensible au Genre

1. Commanditaire

ACODEV, Fédération francophone des ONG de coopération au développement.

Contact : Quai du commerce, 9, 1000 Bruxelles, Tel : 02/219.88.55.

Responsable : Raphaël Maldague, Directeur.

Personne de contact pour cette mission : Anita Safi Diazila, chargée d'appui UE et recherche (asd@acodev.be)

2. Contexte

ACODEV est la fédération des organisations de la société civile (OSC), francophones et germanophones, de la coopération belge au développement. L'une des missions d'ACODEV est d'accompagner et de soutenir ses organisations membres dans la mise en place de mesures concrètes et d'initiatives en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le genre est l'un des thèmes transversaux de la coopération au développement. L'égalité entre les hommes et les femmes et la lutte contre les discriminations liées au genre font partie intégrante des valeurs de base des OSC belges. En 2017 et 2018, les ONG belges et les acteurs institutionnels ont décidé d'agir conjointement dans le domaine de l'égalité entre les hommes et les femmes. Rassemblées par les structures fédératives, les organisations membres de ces structures ont eu l'occasion de partager leurs pratiques et leurs réflexions sur le sujet au cours d'un processus participatif. Deux documents ont émané de ce processus : la charte genre* et un guide d'inspiration† contenant des pistes pour l'intégration du genre dans plusieurs domaines.

Enfin, le CSC Belgique consacre un objectif stratégique (D. - Genre) visant le renforcement des capacités des acteurs de la coopération non gouvernementale en Belgique pour favoriser l'intégration du genre dans leurs stratégies et pratiques.

Toutefois, en pratique, l'égalité entre les hommes et les femmes constitue encore un défi quotidien pour les OSC et de grandes disparités peuvent être observées dans sa prise en compte.

On notera par ailleurs l'adoption par les autorités fédérales belges de la loi du 12 janvier 2007, également appelée 'loi gender mainstreaming' et qui traduit l'ambition du gouvernement *d'intégrer la dimension genre à l'ensemble des politiques, des mesures, des préparations de budgets et des actions*².

* <https://www.acodev.be/thematiques/charte-genre>

† <https://portailqualite.acodev.be/fr/node/775>

‡ <https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/Manuel%20gender%20budgeting.pdf>

Dans ce contexte général d'émergence de stratégies nationales et sectorielles en faveur de la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, la **budgetisation sensible au genre (BSG)** offre une approche pragmatique et concrète en termes de politique publique. La BSG permet en effet de prendre en compte les besoins spécifiques liés aux genres et de les placer au cœur des processus de budgetisation.

La mise en place d'une BSG peut être rendue possible par différents acteurs tels que l'Etat, les acteurs institutionnels ou encore les OSC. Là où l'Etat pourra directement mettre en pratique les principes de la BSG au sein de sa politique publique, les OSC pourront quant à elles les mettre en application dans leurs programmes et dans leurs actions avec leurs partenaires. Par ailleurs, les OSC sont également appelées à user de leur influence au niveau national en faveur de la BSG au niveau des Etats. Les actions réalisables par les OSC à ce titre peuvent être de natures diverses, à savoir, des recherches qui mettent en évidence la nécessité d'une BSG, des actions de plaidoyer en faveur d'une BSG, du renforcement des capacités des femmes et des petites OSC afin qu'elles puissent prendre part à l'élaboration de budgets, etc.

Actuellement, la BSG n'est pas encore généralisée au niveau des OSC de coopération au développement belges et des lacunes subsistent concernant les leviers pouvant être actionnés au niveau sectoriel.

C'est dans ce contexte qu'ACODEV a décidé de réaliser une formation sur la **Budgetisation Sensible au Genre (BSG)** en vue du renforcement des capacités du personnel des OSC membres d'ACODEV. La formation aura pour objectif de :

- (1) développer les capacités du personnel des OSC membres dans l'utilisation des outils d'analyse de genre dans leurs programmes en rapport avec l'égalité des genres et les droits des femmes et
- (2) de les aider à soutenir les initiatives de BSG partout où elles sont déjà présentes.

3. Contenu de la formation

➤ Objectifs et résultats attendus

L'objectif de la formation est de mettre en évidence l'importance de l'intégration du genre dans l'analyse et la construction des budgets. La formation permettra de faciliter la compréhension de la BSG comme outil de promotion de l'égalité des genres et de la responsabilité envers les droits humains, en particulier des femmes, mais aussi comme outil pouvant permettre de veiller à l'efficacité et à la transparence des politiques et processus budgétaires.

A la fin de la formation, les participant·e·s seront capables de :

- Comprendre ce qu'est la budgetisation sensible au genre (concepts, principes, processus) ;
- Comprendre les aspects techniques en lien avec l'établissement d'un budget ;
- Mobiliser des outils en vue d'analyser des budgets avec des « lunettes du genre » ;
- Appliquer les compétences et les savoir développés au cours de la formation pour établir des projets de programmes sensibles aux genre en lien avec des problèmes spécifiques.
- Soutenir des initiatives de budgetisation sensibles au genre

➤ Cible

- Formation

La formation proposée s'adresse au personnel des ONG membres d'ACODEV, notamment, aux personnes chargées des questions de genre et de l'inclusion, aux chargés de mobilisation et aux responsables de campagnes.

Il est prévu de former environ **20 personnes** (max 25 personnes si un nombre élevé de demandes de participation arrive à ACODEV. Inversement, la formation ne sera confirmée que si minimum 10 personnes d'ONG différentes s'y sont inscrites).

Afin d'affiner le programme de formation, lorsque les ONG s'inscrivent à la formation, ACODEV se chargera de leur poser des questions sur **leurs attentes** par rapport à la formation et sur **leur connaissance** préliminaire sur le sujet. Ces informations seront collectées et transmises à la demande du formateur ou de la formatrice et ce, au moins deux semaines avant la formation. S'il ou elle le souhaite, il sera possible également **introduire des questions spécifiques** relatives aux attentes et aux connaissances des futurs participant·e·s dans son offre.

➤ Approche méthodologique

L'approche méthodologique devra allier théorie et pratique. Il est attendu que la partie pratique constitue la composante principale de la formation, sur base d'exemples concrets liés à la réalité des OSC membres d'ACODEV (notamment, le travail en Belgique). La participation active des inscrit·e·s devra être encouragée en tout moment. Une approche innovante sera également valorisée.

ACODEV se chargera de :

- La logistique nécessaire (inscription des participant·e·s, location de la salle, etc.).

Attention ! Dû au contexte changeant en ce qui concerne les mesures COVID-19 et son impact par rapport aux événements et aux formations, il est impératif que la modalité d'apprentissage soit adaptée à ce contexte (ex. distance physique). Dans le cas d'une recrudescence des mesures pour limiter la propagation du virus, il se peut que la formation doive avoir lieu en ligne.

4. Calendrier et lieu de formation

La formation se déroulera sur deux jours et aura lieu à Bruxelles au siège d'ACODEV (Quai de commerce 9, 1000 Bruxelles). Les dates suggérées pour cette formation sont entre le **15 Octobre** et le **1^{er} décembre 2022**.

Attention ! Comme mentionné dans le point antérieur, il se peut qu'en cas d'une recrudescence des mesures pour limiter la propagation du COVID-19, la formation doive avoir lieu en ligne.

5. Profil recherché

La personne sélectionnée aura les compétences suivantes :

- Expertise avérée en questions de genre
- Expérience(s) en tant qu'formateur·rice dans formations similaires sur la budgétisation sensible au genre
- Connaissance du secteur des OSC de coopération au développement (Volet Sud et/ou Nord)
- Capacité pédagogique innovante et méthodologique avérée.

Les bureaux de consultance et de formations peuvent soumissionner pour cet appel d'offres.

6. Modalités pratiques

Le·la formateur·rice produira le matériel didactique en version électronique (en particulier les slides de présentation). ACODEV pourra, le cas échéant, se charger de l'impression des slides pour les participant·e·s.

La formation se déroulera en **français**.

Les deux jours de formation se dérouleront de 9h00 à 17h00 avec deux pauses café (matin et après-midi) et un temps pour le lunch.

ACODEV se chargera de :

- L'inscription des participant·e·s ;
- La logistique (la location de la salle, l'accueil des participants, le café, les repas sandwich, la mise à disposition d'un ordinateur, d'un rétroprojecteur, un flipchart) ;
- L'évaluation finale de la formation (création, impression et réception) ;
- La remise de l'attestation de formation aux participant·e·s.

D'autres éventuelles demandes du formateur ou de la formatrice seront examinées par ACODEV au cas par cas et doivent être demandées lors de la soumission.

ACODEV affectera durant le temps de formation une personne ressource disposant d'une connaissance du sujet pour accompagner le ou la formatrice dans son travail si nécessaire. Cette personne assurera aussi la coordination de l'organisation logistique.

7. Documents à fournir avant et après la formation

ACODEV fournira au plus tard **2 semaines** avant la formation, la liste complète des participant·e·s

comprenant : leurs fonctions au sein de l'OSC, leurs attentes par rapport à la formation et leur background sur la thématique.

Le·la formateur·rice fournit à ACODEV :

- Au plus tard **2 semaines** avant la formation, les éventuels documents de préparation pour les participant·e·s (cas pratique à lire, etc.)
- Au plus tard **2 jours** avant la formation, la présentation qui sera utilisée en appui visuel pendant la session (ce support restera au sein d'ACODEV).
- Après la formation, et au plus tard 1 mois après, un guide sur la budgétisation sensible au genre. Ceci guide inclura les outils et méthodologies présentées lors de la formation ainsi que les bonnes pratiques partagées lors de la formation par les participant·e·s dans une optique de capitalisation des connaissances.

8. Composition de l'offre

L'offre doit contenir au moins les 6 éléments suivants :

- 1) Une description du contenu pour de la formation ainsi qu'un agenda ;
- 2) Une description de la méthodologie/l'approche pédagogique proposée tant pour la formation;
- 3) Un schéma concret du planning pour la réalisation de cette formation (nombre de jours/activités) ;
- 4) Une offre financière qui précisera le nombre de personnes-jours prévus, le tarif journalier, les éventuels frais annexes (déplacements, documents,) et le prix total TVAC (en cas d'offre HTVA, il faudra l'expliquer). L'offre doit préciser les éventuels frais de déplacement et de séjour du/de la formatrice.
- 5) L'expérience pertinente et le CV de la personne mobilisée ;
- 6) Confirmation de disponibilité pour la réalisation de la formation dans la période demandée.

9. Procédure

L'offre doit être envoyée pour le 15 Septembre 2022 au plus tard à Anita Safi Diazila : asd@acodev.be

Des informations supplémentaires peuvent être demandées par e-mail Anita Safi Diazila (asd@acodev.be).

10. Critères de sélection

Les offres réceptionnées seront évaluées sur base d'une analyse cumulative. L'évaluation financière représentera 30% et l'évaluation technique représentera 70% du score total de l'évaluation.

Seuls les bureaux/candidat·e·s obtenant un minimum de 49 (70%) points sur la partie technique seront considérés pour l'évaluation financière.

Critères d'évaluation technique (maximum de 70 points) :

- 1) Les compétences des formateurs·rices : 40 points
 - a. Expertise avérée en genre et ECMS (10 points).
 - b. Expérience(s) en tant que formateur·rice dans formations similaires sur le genre. (10 points)
 - c. Bonne connaissance de l'ECMS, dont le champ de la mobilisation citoyenne
 - d. Connaissance du secteur des OSC de coopération au développement (Volet Sud et/ou Nord) (20 points)
 - e. Capacité pédagogique innovatrice et méthodologique avérée.

- 2) Méthodologie proposée : 30 points

Critères d'évaluation financiers (maximum de 30 points) :

Les prix/honoraires.

La formule suivante sera utilisée pour évaluer le critère financier : $p = y (\mu/z)$, où p = points pour l'évaluation financière d'une offre, y = nombre maximum de points pour l'offre financière, μ = prix de l'offre la moins élevée, z = prix de l'offre évaluée.